

MAIRIE DE LE SOULIE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2020

Présents : NEGRE R. VAILHE Ch. CROS M.J. ROUANET B. BATAILLEY A. BARET S. BELLAY D. MALIZARD B.

Absents excusés : Monique ROUDIER donne procuration à MALIZARD B
Jacques RAISSAC donne procuration à Ch. VAILHE

Absente non excusée : L. VOLFINGER

Secrétaire de Séance : BELLAY D

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal en date du 2 décembre 2019.
Vote : 10 pour

2) Comptes de gestion 2019
Vote : 10 pour

3) Comptes administratif 2019

Et

4) Affectation des résultats 2019

a- 3) Compte administratif C.C.A.S 2019

Excédent de 166.69 €

a- 4) Résultat de clôture et affectation du résultat 2019

Excédent de 5 315.91 €

Vote (uniquement les membres du CCAS) : 5

b-3) Compte administratif Eau et Assainissement 2019

Section de fonctionnement : excédent de 5 972.99 €

Section d'investissement : excédent de 37 303.19 €

b-4) Résultats de clôture et affectation des résultats 2019

Excédent d'investissement reporté au compte 001 pour 13 023.24 €

Excédent de fonctionnement reporté au compte 002 pour 2 939.14 €

Vote : 10

c-3) Compte administratif Général 2019

Section de fonctionnement : excédent de 44 497.76 €

Section d'investissement : déficit de 31 076.55 €

c-4) Résultats de clôture et affectation des résultats 2019

La section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- en dépense pour : 26 000.00 €

- en recette pour : 15 037.00 €

Le besoin net de la section d'investissement peut être estimé à 6 499.51 €

Excédent d'investissement reporté au compte 001 pour 4 463.49 €

Excédent de fonctionnement capitalisé au compte 1068 pour 6 499.51 €

Excédent de fonctionnement reporté au compte 002 pour 342 852.94 €

Vote : 10

5) Signature convention médecine préventive 2020
Vote : 10 pour

Questions diverses

Vu par nous, Maire de la commune de LE SOULIE, pour être affiché le 25 février 2020.
à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du
5 Août 1884.

A Le Soulié, le 25 février 2020
Le Maire
Roger NEGRE

